

**LA PLACE DES ADULTES DANS LES UNIVERSITÉS
QUÉBÉCOISES : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ**

Mémoire présenté

au

*Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche,
de la science et de la technologie*

(MESRST)

par

*L'association canadienne d'éducation des adultes de langue
française (ACDEAULF)*

Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)



Février 2013

Rédaction sous la direction de

Christian Blanchette, Président, Association canadienne d'éducation des adultes dans les universités de langue française (ACDEAULF)

Collaborateurs

Ronald Cameron, Président, Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA)

Pierre Doray, Professeur, UQAM

Paul Bélanger, Professeur, UQAM

Daniel Baril, Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA)

Denis Sylvain, Président, Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP)

Robert Martin, Président, Mouvement québécois des adultes en formation (MQAF)

Yanik Simard, Ph.D., Professionnel de recherche

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	iii
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	v
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : L'ÉTAT DES LIEUX DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES	2
Une définition des étudiants adultes universitaires	2
Une présence reconnue dans la mission des universités.....	3
L'université québécoise ne serait pas ce qu'elle est sans les adultes.....	4
L'éducation des adultes, un facteur de démocratisation.....	7
L'augmentation des étudiants adultes de première génération	7
La croissance du nombre d'étudiants universitaires grâce aux adultes grâce aux adultes inscrits à temps partiel	8
La modification du rapport des jeunes et des adultes inscrits	9
La mouvance dans la proportion des jeunes et des adultes inscrits dans les divers programmes	11
Une présence adulte incontournable	12
CHAPITRE II : LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES ADULTES	13
Les motivations.....	13
Les universités reconnaissent des besoins spécifiques aux adultes	13
Les besoins de formation continue non créditée, la formation qualifiante.....	15
CHAPITRE III : UN SUCCÈS QUÉBÉCOIS : LES ÉTUDES À TEMPS PARTIEL DANS LES CERTIFICATS	17
CHAPITRE IV : LES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES	19
La formation d'une main-d'œuvre pour les carrières qui apparaîtront	19
Une solution à l'incertitude des parcours professionnels.....	20
L'insertion sociale et économique des immigrants récents	21
La formation des adultes pour renouveler le niveau de qualification de la population active	22

CHAPITRE V:	
LA RÉALITÉ DE L'ÉTUDIANT ADULTE	23
La participation et l'accessibilité	23
La réalité économique – les profils socioéconomiques	23
Pour les étudiants adultes à temps plein, le financement du retour aux études	25
 CHAPITRE VI :	
QUELQUES RECOMMANDATIONS ET UNE DÉMARCHE	26
Des recommandations construites sur une vision sociale de l'éducation des adultes	26
1. Sur la formule de financement	26
2. Sur la reconnaissance des acquis	27
3. Sur la reconnaissance des crédits et des diplômes entre universités québécoises	27
4. Une aide financière adaptée aux adultes étudiants	28
5. Différentes mesures pour tenir compte de la réalité étudiante des adultes	29
6. La nécessité d'une démarche sur la place des adultes à l'université	29
 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	31
 ANNEXE A	33
Documents virtuels faisant état des politiques institutionnelles universitaires en éducation des adultes	
ANNEXE B	35
Portrait des bacheliers du baccalauréat par cumul	
 LISTES DES GRAPHIQUES	
GRAPHIQUE 1 ... <i>Évolution des effectifs des universités en Ontario et au Québec et évolution du poids de la cohorte des 18 ans à 29 ans</i>	5
GRAPHIQUE 2 ... <i>Effectif des étudiants dans les universités québécoises de 1966 à 2009, effectif total et selon l'âge.....</i>	6
GRAPHIQUE 3 ... <i>Évolution des effectifs universitaires selon l'âge et le sexe, de 1995 à 2012.....</i>	7
GRAPHIQUE 4 ... <i>Proportion d'étudiants de première génération universitaire chez les 25 ans et plus au premier cycle à l'Université du Québec à l'automne 2011</i>	8
GRAPHIQUE 5 ... <i>Effectif des étudiants dans les universités québécoises de 1973 à 2012, Selon le régime d'études et l'âge.....</i>	9
GRAPHIQUE 6 ... <i>Évolution des effectifs des universités québécoises de 2000 à 2012 selon le cycle d'études, l'âge et le régime d'études</i>	10
GRAPHIQUE 7 ... <i>Évolution des effectifs des étudiants âgés de 25 ans et plus selon la sanction recherchée, 2000-2012.....</i>	11
GRAPHIQUE 8 ... <i>Revenu personnel (2009) des étudiants de la fep, selon le statut d'étudiant</i>	24

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Au plan international, l'impact de l'éducation des adultes est largement reconnu.

La place des adultes dans les universités québécoises s'avère un enjeu majeur de société. Leur présence répond aux exigences d'une économie de plus en plus axée sur le savoir et, par conséquent, à la nécessité, pour ces derniers, de rehausser leur qualification en cours de carrière. Nous parlons ici des personnes de 25 ans et plus qui effectuent un retour aux études aux premier ou deuxième cycles universitaires et qui étudient souvent à temps partiel. Depuis 1976, ils ne représentent jamais moins de 45 % des étudiants des universités québécoises.

Notre rapport présente une analyse des 50 dernières années et fait un état des lieux sur la place et les défis rencontrés par les étudiants universitaires adultes. On constate l'évolution de leurs besoins, mais aussi l'élargissement de ceux-ci. On constate aussi que par leur présence ils définissent l'université sans toutefois être formellement reconnus comme tel par les communautés universitaires.

Une analyse du statut financier des étudiants adultes illustre qu'une grande proportion d'entre eux ont de faibles revenus et qu'historiquement (post 1992), ils ont été la population étudiante la plus affectée par une hausse des droits de scolarité et des frais afférents. On peut penser qu'un régime d'aide financière mal adapté à leurs besoins est sûrement un facteur fragilisant leur accessibilité aux études universitaires.

Un regard sur l'impact des universités sur la société québécoise ne saurait être complet sans examiner ce rôle qu'elles ont dans le maintien des compétences professionnelles et citoyennes des adultes. À l'heure des transformations sociales et économiques accélérées, à l'heure de l'incertitude des parcours professionnels au cours d'une vie active, il est impératif de réaffirmer que la croissance professionnelle, mais encore et surtout que la croissance personnelle des populations adultes que rendent possible les programmes universitaires sont un élément essentiel du rôle des universités.

Il faut bien conclure que le rehaussement du niveau de qualification de la population du Québec ne peut passer par une stratégie qui ne s'appuie que sur la seule augmentation de la formation de la génération montante.

Si l'université québécoise a su, à la suite du Rapport Parent, créer le certificat de premier cycle et le baccalauréat par cumul, si elle a créé le Diplôme d'études supérieures spécialisés (DESS), trois instruments qui servent admirablement les citoyens du Québec, il reste toutefois de nombreux défis pour les étudiants adultes d'aujourd'hui et de demain, : maintenir les acquis, par exemple, de s'assurer qu'une formule de financement renouvelée pour les universités demeure équitable et respectueuse de toutes les catégories d'étudiants ; accélérer l'adoption de pratique en reconnaissance des acquis d'expérience, garantir la reconnaissance des crédits et des diplômes entre universités québécoises ; adapter les programmes d'aide financière aux contextes et besoins des étudiants adultes, et finalement harmoniser les services universitaires pour qu'ils soient eux aussi adaptés aux réalités des étudiants adultes.

Pour répondre à ces besoins, une des suites du *Sommet sur l'enseignement supérieur* devrait être l'organisation d'un vaste chantier portant sur la thématique de « La place des étudiants adultes dans les universités québécoises ».

Si des mesures doivent être immédiatement prises en vue de soutenir le développement de l'enseignement universitaire dans son ensemble, un tel chantier permettrait de soulever, notamment, les questions des services, du financement, mais aussi du rôle des universités dans toutes ses dimensions, dont la reconnaissance élargie de l'impact de l'éducation universitaire des adultes sur le Québec à titre d'un des ses outils majeurs d'évolution sociale et économique.

Le mandat d'un tel chantier devrait s'intéresser à cinq champs importants au regard de la place des adultes dans les universités : l'accessibilité, l'offre de formation, la persévérance scolaire, le parcours étudiant et le financement de l'éducation des adultes.

L'université pluraliste et citoyenne; l'université au service du Québec, toutes ces idées s'affirmeront encore plus si nous nous engageons dans cette démarche qui permettra de reconnaître le « droit à » et l'importance de l'éducation des adultes pour toute la société.

INTRODUCTION

Au plan international, l'impact de l'éducation des adultes est largement reconnu. Selon l'UNESCO (2010), «si l'éducation des adultes ne peut résoudre les problèmes socio-économiques à elle seule, elle fait assurément partie de la solution» (p.17). Le Québec ne peut attendre 30 ans pour relever le niveau de qualification de sa population. L'accessibilité des adultes à l'université est devenue une nécessité, un complément indispensable à la formation de la génération montante.

«L'éducation des adultes est un moyen de faire face aux défis que pose le développement au 21^e siècle, l'accès et la participation à une éducation des adultes pertinente et adéquate sont fondamentaux pour le développement personnel, économique et social» (p.59). Pour l'OCDE, «investir dans la formation des adultes et combler les écarts de participation comptent parmi les objectifs des pouvoirs publics dans de nombreux pays de l'OCDE» (2012b, p.80).

Selon la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP), «le développement spectaculaire du réseau québécois dans les 40 dernières années s'est traduit par une arrivée massive d'adultes aspirant à une formation universitaire, et cet intérêt ne s'est pas démenti au fil des ans, bien au contraire. On ne saurait donc concevoir l'université d'aujourd'hui sans que sa mission inclue la formation continue, la traduction concrète du paradigme de l'éducation tout au long de la vie. Il en va, selon nous, de la pertinence sociale des universités» (2012, p.3).

La place des adultes dans les universités québécoises s'avère un enjeu majeur de société. Leur présence répond aux exigences d'une économie de plus en plus axée sur le savoir et, par conséquent, à la nécessité, pour ces derniers, de rehausser leur qualification en cours de carrière. De plus, pour les 19-24 ans, le fait de côtoyer quotidiennement des apprenants adultes peut s'avérer un puissant incitatif à entrevoir la nécessité de retours éventuels périodiques à la formation universitaire et, ainsi, de leur propre inscription dans une culture d'apprentissage à vie. Témoins des conditions qu'offrent les universités aux apprenants-adultes, les étudiants de 19-24 ans auraient davantage le goût de planifier ces retours périodiques à l'éducation formelle et non-formelle au-delà de leur vingt-cinquième année. Ainsi, ils se positionneraient toujours mieux dans le monde du travail. Ils participeraient de façon très active au développement socio-économique québécois et agiraient à titre d'acteurs clés au sein de cette évolution du Québec.

CHAPITRE I :

L'ÉTAT DES LIEUX DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

La venue des étudiants adultes au sein des universités québécoises a graduellement changé le portrait et les structures de ces dernières. Pour donner un premier aperçu de ces changements, et de leur impact sur la société québécoise, nous présentons des éléments démographiques très révélateurs.

Voici quelques constats mis en relief :

- l'université québécoise ne serait pas ce qu'elle est sans les adultes
- une part importante du système universitaire est constituée d'étudiants adultes (25 et plus), et actuellement et même pour les prochaines années
- la différence des besoins entre les populations des 25 et plus et celles des 25 et moins
- que l'offre de programmes adaptés avec des modalités diversifiées est nécessaire.

Une définition des étudiants adultes universitaires

La définition d'adulte n'est pas toujours aisée à préciser. Il existe des définitions administratives. Est adulte une personne inscrite dans un programme dit pour adulte. Ainsi, au secondaire, toute personne inscrite en formation générale des adultes est considérée comme tel. Par contre, à l'université cette manière de définir un adulte est inadéquate. Il faut plutôt se tourner vers quelques caractéristiques individuelles. Si une mère de famille de 38 ans, ayant deux enfants et occupant un emploi fera rapidement consensus sur sa situation d'adulte, il n'en est pas toujours de même pour les personnes plus jeunes. En éducation, et spécialement dans l'enseignement postsecondaire, nous pouvons définir un adulte comme une personne : active sur le marché du travail ; ayant le plus souvent des responsabilités familiales ; désireuse d'effectuer un retour aux études pour des fins de développement personnel ou de perfectionnement professionnel. Les adultes sont souvent inscrits à des cours du soir ou de fin de semaine à temps partiel et dans des programmes qui ne mènent pas nécessairement à des diplômes ou des grades universitaires. À l'université, les populations étudiantes adultes ont toujours été très diversifiées. Elles se composent principalement de salariés actifs sur le marché du travail, d'hommes et de femmes en reconversion professionnelle, de parents qui retournent aux études après avoir connu une rupture de parcours éducatif, de citoyens qui désirent mieux comprendre leur environnement social et politique. Une convention commode, car elle correspond largement à la situation d'étudiants décrite précédemment, est de définir les étudiants adultes comme les étudiants de 25 ans et plus, inscrits à temps plein ou à temps partiel et qui effectuent un retour aux études.

DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES...

Par « adultes », on entend ainsi celles et ceux qui retournent aux études après :

- la fin du secondaire
- un diplôme de CEGEP
- un diplôme ou grade universitaires initiales
- un séjour ou expérience professionnelle sur le marché du travail
- un séjour hors du système collégial ou universitaire.

En général, on considère celles et ceux qui ont 25 ans et plus.

Une présence reconnue dans la mission des universités

Les populations étudiantes adultes, étant de plus en plus nombreuses, ont exigé, tacitement ou formellement, des redéfinitions mineures ou majeures de la mission actuelle ou future des universités.

Ainsi, la majorité des établissements universitaires affirment explicitement que la formation continue fait partie de leur mission. Il en va ainsi à l'Université Laval, à l'Université de Sherbrooke et à l'Université de Montréal et aussi au sein de la grande majorité des constituantes de l'U. du Québec (UQAM ; UQAR; UQAT ; UQO; UQTR ; UTA-UQTR ; TÉLUQ ; ENAP). L'annexe A présente une liste de références présentant des documents électroniques faisant état des politiques institutionnelles des universités à l'égard de la présence incontournable et importante des étudiants adultes au sein de chacun de leur établissement. L'existence de telles politiques institutionnelles d'éducation et de formation continue démontre que l'éducation des adultes fait partie de la mission et de la vie institutionnelle des établissements universitaires.

Dès lors, la formation continue et l'éducation des adultes ne peuvent plus être considérées comme de nouveaux défis des universités (Laval, 1998). Il importe dorénavant que les institutions universitaires reconnaissent les conséquences d'un tel choix de mission et l'importance de ces catégories d'étudiants dans leurs programmes et leurs activités. Ces institutions doivent donc davantage s'inscrire dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie (UNESCO, 2010) où la formation initiale n'est qu'une composante de l'éducation. Dans l'économie du savoir, cette formation initiale doit nécessairement se fusionner au fil des âges avec la formation continue si la personne veut s'inscrire dans une culture d'apprentissage à vie. La mission des universités s'en voit alors modifiée. Il s'agit là d'un regard différent sur la formation universitaire : l'éducation des adultes s'avère moins un élément de la mission universitaire, mais plutôt la perspective globale au sein de laquelle se situe la formation initiale. D'ailleurs, les orientations relatives à l'éducation des adultes de certaines institutions indiquent clairement l'inscription de ces dernières dans la perspective de l'éducation tout au long de la vie (ex. : Laval, 1998 ; 2009 ; UQAM ; UQTR). L'éducation des adultes s'avère ainsi une partie intégrante des universités, comme en témoignent les faits suivants. Cette éducation :

- est reconnue comme une dimension explicite de la mission de plusieurs universités ;

- s'incarne selon différentes modalités d'institutionnalisation (structures, programmes, moyens d'enseignement) ;
- fait l'objet d'orientations institutionnelles qui en assurent le développement.

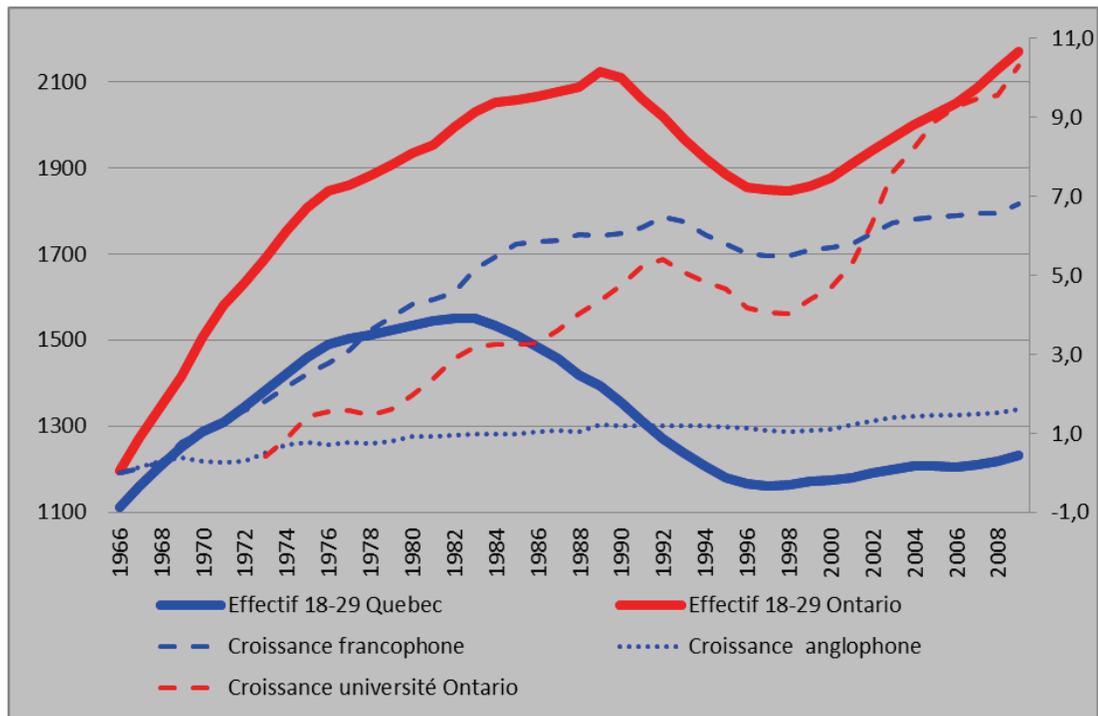
L'université québécoise ne serait pas ce qu'elle est sans les adultes

L'importance des adultes dans nos universités est dorénavant confirmée. Depuis le milieu des années 1960, la fréquentation universitaire québécoise a augmenté de façon spectaculaire, passant de 52 659 à 273 941 étudiants en 2008. Cette croissance est le résultat d'une double mobilisation :

- une mobilisation politique relative à ouverture de l'enseignement postsecondaire
- une mobilisation sociale se caractérisant par une augmentation des aspirations scolaires de la population québécoise, en particulier des francophones.

La croissance des adultes universitaires francophones a nettement été plus forte que celle dans les universités anglophones (graphique 1). Elle se compare avantageusement à l'augmentation observée dans les universités ontariennes. Elle a même été plus élevée jusqu'en 2002.

Graphique 1
Évolution des effectifs des universités en Ontario et au Québec et évolution du poids de la cohorte des 18 ans à 29 ans



Sources Pour la population des 18-29 ans: Statistics Canada. Tableau 051-0001 et 051-0026 – Estimation de la population selon âge et le sexe au 1er juillet, Canada, provinces and territoires, estimations annuelles de 1966 to 1970 ajustées avec une correction de 1971; GDEU (gestion des effectifs étudiants universitaires); Lahaye, J. (1989) **Données statistiques sur la population étudiante**, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaire; Association des Universités et collèges du Canada pour les effectifs des universités ontariennes.

La croissance des effectifs universitaires au Québec et en Ontario puise à des sources différentes. En Ontario, elle s'associe principalement à la progression du poids démographique de la cohorte de 18-29 ans. Ce dernier a été modulé entre 2003 et 2009 par des modifications reliées à la structure de l'enseignement secondaire. Au Québec, le poids démographique de cette cohorte diminue depuis 1983. Pourtant, la croissance des effectifs étudiants universitaires continue à progresser. Il y a une exception toutefois : la période s'étalant entre 1993 et 1998. Il s'agit d'une période de décroissance et elle résulte de l'augmentation des frais de scolarité.

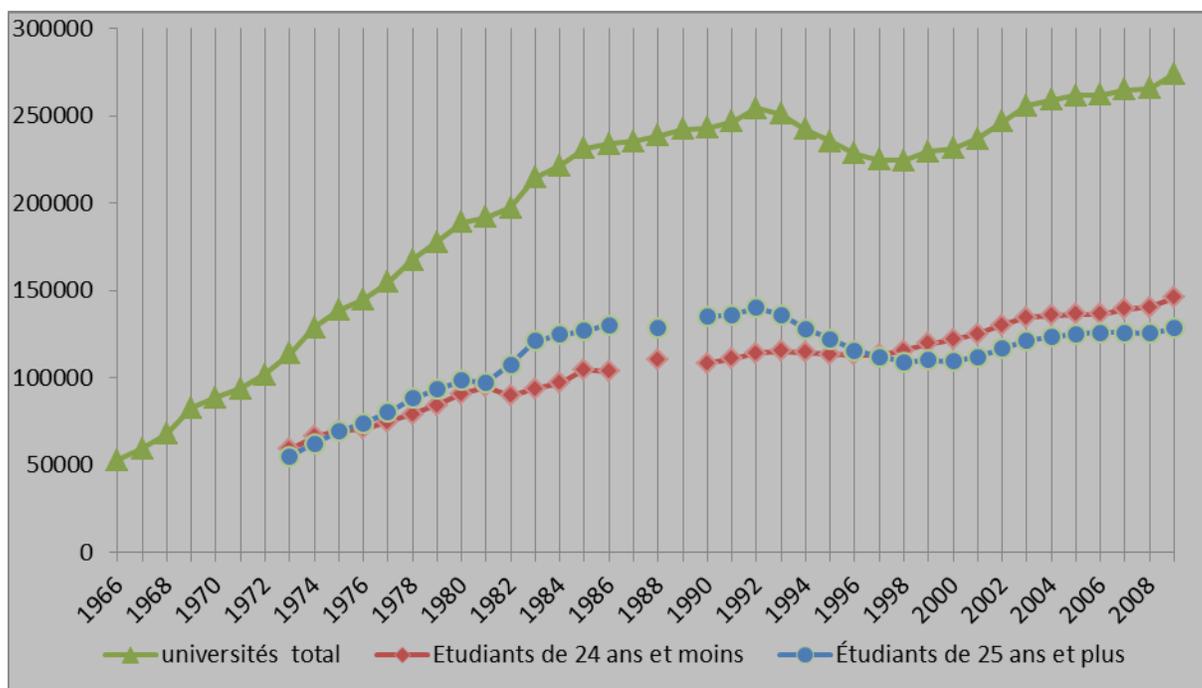
La croissance des effectifs universitaires québécois n'est pas immédiatement associée à la démographie. Elle s'explique notamment par la présence d'une population adulte très diversifiée. Par exemple :

- les filles se sont inscrites en plus grand nombre à l'université

- les jeunes ont été plus nombreux à poursuivre leurs études au-delà de la scolarité obligatoire en s'inscrivant au cégep et, par la suite, à l'université
- les personnes de 25 ans et plus accusent également une plus forte présence (graphique 2). Ces dernières ont même été majoritaires à l'université de 1976 à 1996. Leur nombre a baissé depuis, et leur proportion aussi. Ce nombre n'est cependant jamais descendu en dessous de 45% des effectifs. En d'autres mots, la croissance des universités s'explique surtout par l'augmentation des étudiants adultes.

- **Graphique 2**

Effectif des étudiants dans les universités québécoises de 1966 à 2009, effectif total et selon l'âge



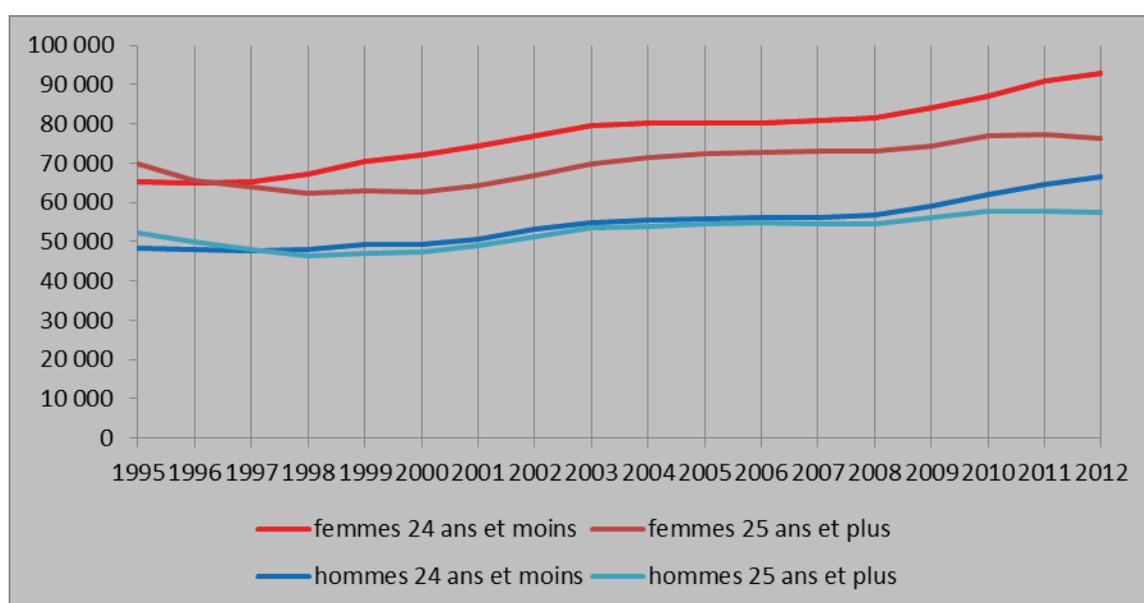
- Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Système GDEU (gestion des effectifs étudiants universitaires); Lahaye, J. (1989) **Données statistiques sur la population étudiante**, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaire

L'éducation des adultes, un facteur de démocratisation

Entre 2000 et 2012, la croissance des effectifs totaux a été de 27% et celle des effectifs des étudiants de 25 ans et plus de 21%. Entre 1995 et 2012, les femmes y sont plus nombreuses que les hommes et ce, indépendamment de leur tranche d'âge (graphique 3). Il s'agit là d'un facteur indéniable de démocratisation.

Graphique 3

Évolution des effectifs universitaires selon l'âge et le sexe, de 1995 à 2012



Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Système GDEU (gestion des effectifs étudiants universitaires)

L'augmentation des étudiants adultes de première génération

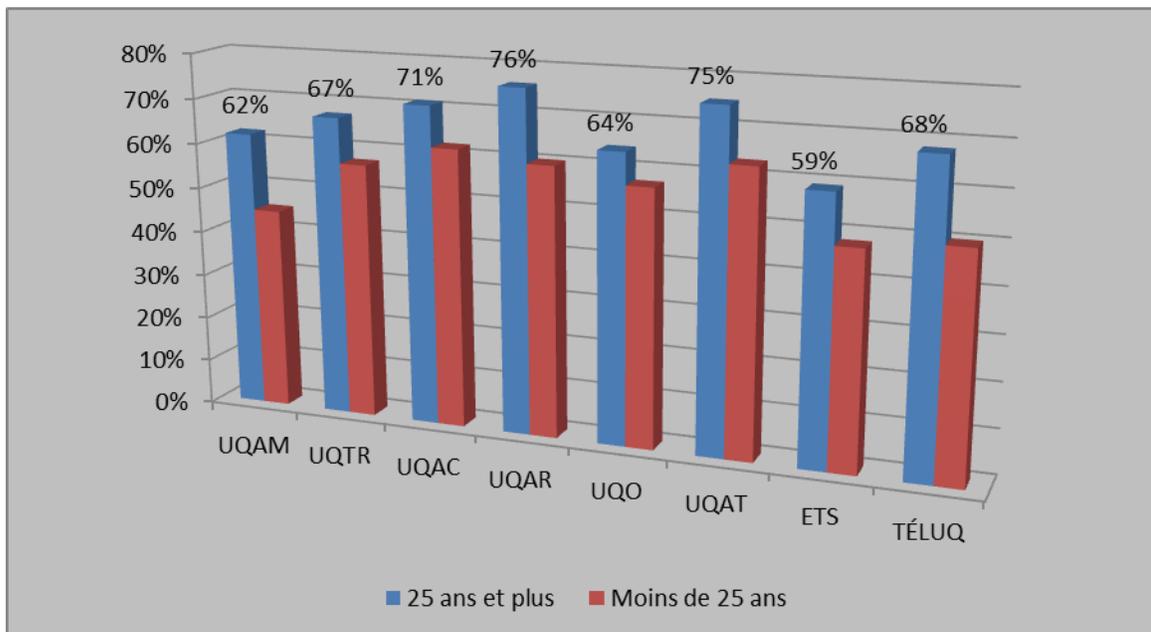
On reconnaît aujourd'hui que l'augmentation de la proportion d'étudiants universitaires de première génération est devenue un atout majeur pour l'avenir économique du Québec. C'est précisément là un des apports les plus significatifs et explicites de l'éducation des adultes universitaire. Il cependant est plus difficile de saisir la contribution de l'éducation des adultes par rapport à d'autres dimensions démographiques ou sociales. Par exemple, il est difficile d'avoir des informations continues sur le statut professionnel des étudiantes et des étudiants. Pour ce faire, nous devons utiliser des indices plus partiels. C'est le cas, par exemple, de l'origine sociale, et en particulier du niveau scolaire des parents des étudiants (graphique 4). L'enquête ICOPE du réseau de l'Université du Québec fournit à ce sujet quelques informations révélatrices. Par exemple, dans toutes constituantes étudiées, les personnes âgées

DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES...

de 25 ans et plus sont proportionnellement plus nombreuses à être des étudiants de première génération, c'est-à-dire des étudiants dont les parents n'avaient pas fréquenté les études supérieures. Cette contribution relative au relèvement du niveau de qualification de la population est majeure.

Graphique 4

Proportion d'étudiants de première génération universitaire chez les 25 ans et plus au premier cycle à l'Université du Québec à l'automne 2011

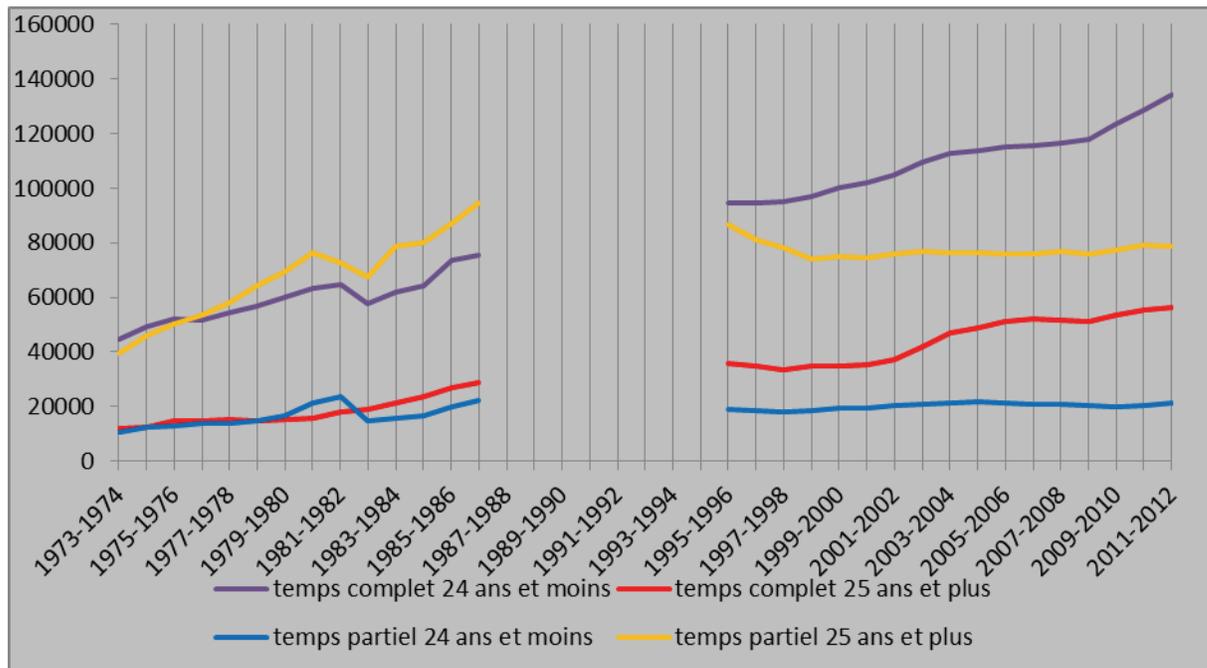


Sources : Enquête ICOPE 2011, UQ - **Traitement:** Direction de la recherche institutionnelle, 30 janvier 2013

La croissance du nombre d'étudiants universitaires grâce aux adultes inscrits à temps partiel

La croissance des universités québécoises est le résultat combiné de l'augmentation des étudiants à temps partiel et à temps plein, du moins jusqu'à la fin des années 1980. Toutefois, depuis 1992, le nombre d'étudiants à temps partiel tend à diminuer (graphique 5). Cette diminution s'observe chez les étudiants de 25 ans et plus ; leur nombre est passé de 86 414 à 78 882 entre 1995 et 2012. Cette diminution est plus importante entre 1995 et 1999. En même temps, les adultes à temps complet ont vu leur effectif s'élever de 35 600 en 1995 à plus de 53 000 en 2011.

Graphique 5
Effectif des étudiants dans les universités québécoises de 1973 à 2012,
Selon le régime d'études et l'âge



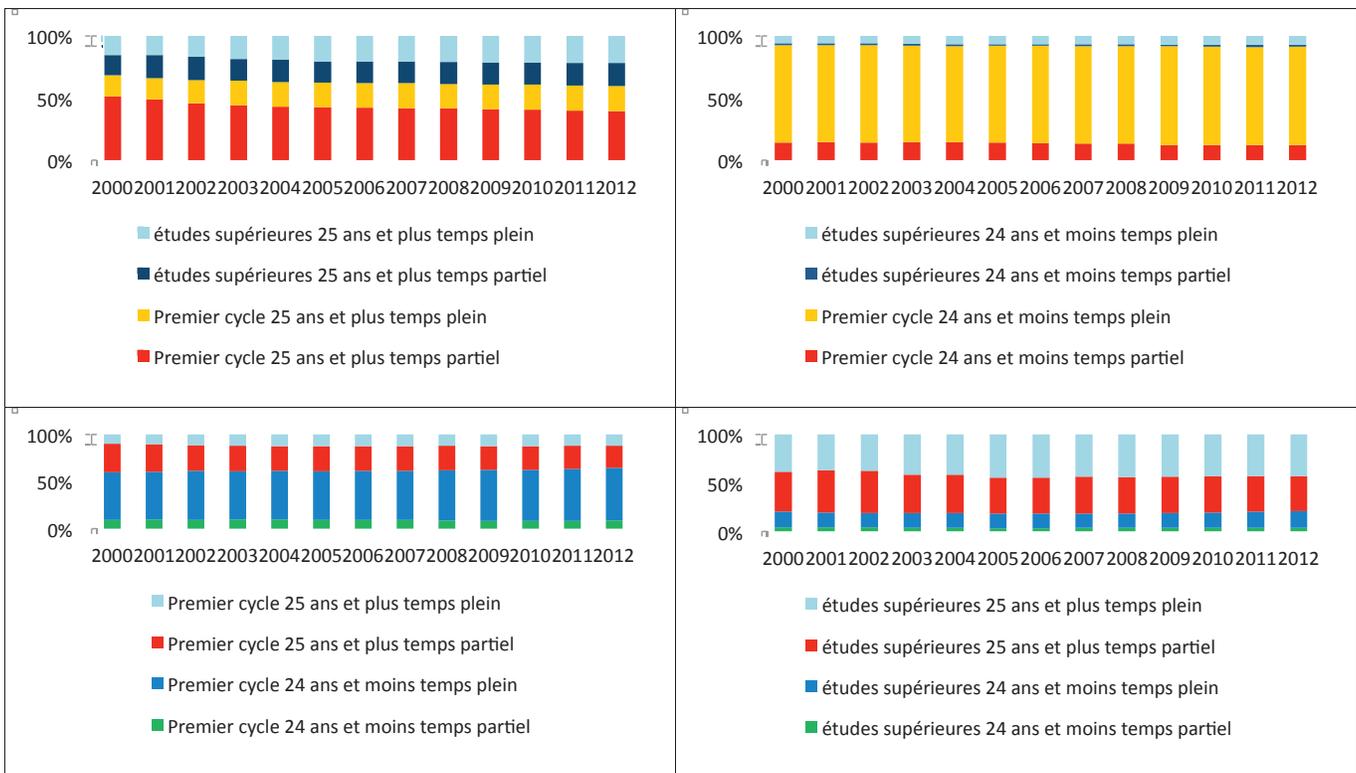
Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Système GDEU (gestion des effectifs étudiants universitaires); Lahaye, J. (1989) **Données statistiques sur la population étudiante**, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaire

La modification du rapport des jeunes et des adultes inscrits

Le graphique 6 fournit des informations plus précises. Les étudiants adultes inscrits à temps plein aux études supérieures ont connu une augmentation de 73% entre 2000 et 2012. La croissance des étudiants à temps partiel a été de 38%. En comparaison, les effectifs adultes au premier cycle progressent de 43% pour les étudiants à temps plein et de - 6% pour les étudiants à temps partiel.

Globalement, les étudiants adultes comptent davantage parmi les étudiants à temps complet et parmi les étudiants aux cycles supérieurs, ce qui laisse penser à un changement du mode de présence des adultes dans l'enseignement universitaire.

Graphique 6
Évolution des effectifs des universités québécoises de 2000 à 2012 selon le cycle d'études, l'âge et le régime d'études



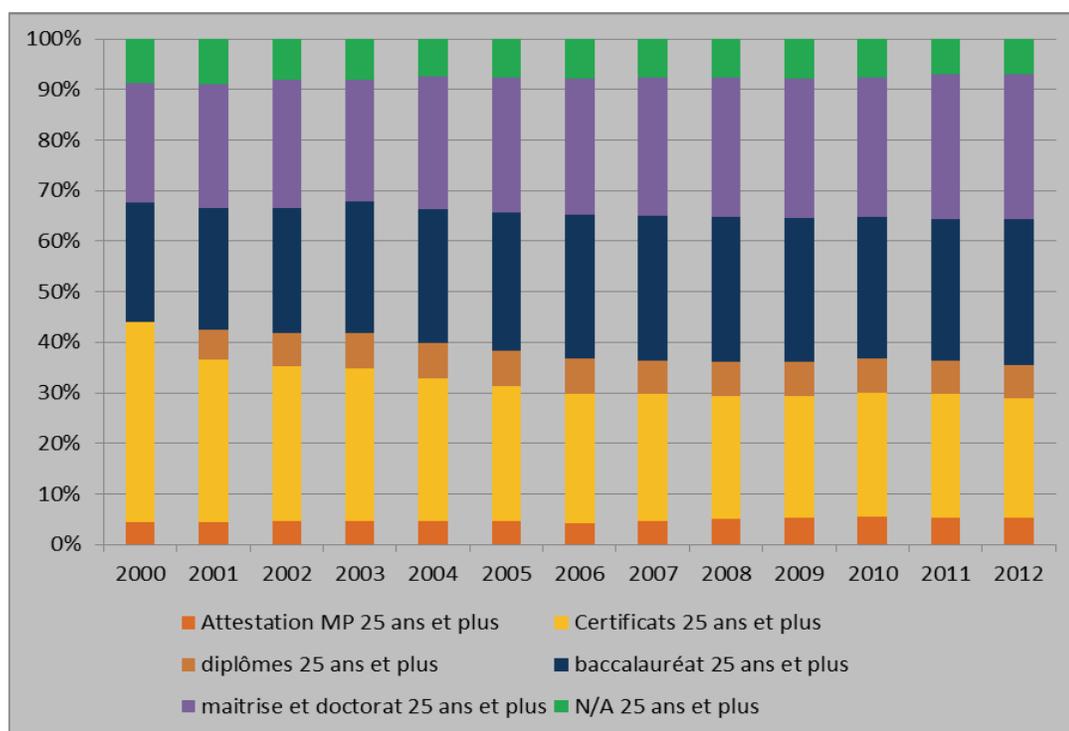
Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Système GDEU (gestion des effectifs étudiants universitaires)

La mouvance dans la proportion des jeunes et des adultes inscrits dans les divers programmes

Pendant des années, les étudiants adultes se retrouvent majoritairement inscrits dans des programmes de certificats. Par exemple, en 1995, 55,4% d'entre eux suivent des cours dans ces programmes. Cette proportion a diminué au cours des années, comme nous pouvons le constater au graphique 7. Elle est maintenant de 30%. Les informations soulignent aussi le déplacement des effectifs vers les baccalauréats et les études supérieures. Ainsi, entre 2001 et 2012, l'effectif des certificats a diminué de 13% alors que ceux du baccalauréat et des études supérieures a augmenté de 48%. La diminution de la présence dans les programmes de certificat a été compensée par la croissance des effectifs dans les diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) qui a connu une croissance de 31% entre 2001 et 2012. En comparaison, l'effectif des jeunes au baccalauréat a augmenté de 30% et celui des études supérieures de 51%.

Graphique 7

Évolution des effectifs des étudiants âgés de 25 ans et plus selon la sanction recherchée, 2000-2012



Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Système de gestion des Données de l'effectif Universitaire (GDEU). L'intitulé « diplôme » fait référence à des diplômes obtenus dans le cadre de programme court pour l'essentiel de deuxième cycle

Une présence adulte incontournable

Globalement, il faut retenir que :

- les adultes ont constitué une part importante de la clientèle universitaire québécoise. Encore aujourd'hui, près de la moitié des étudiants peuvent être considérés dans cette catégorie.
- l'éducation des adultes contribue à l'accessibilité des femmes à l'université. Il en serait de même pour les étudiants de première génération.
- il y a un changement dans la répartition des étudiants adultes. Leur présence est moins notable dans les programmes de certificats mais plus importante dans ceux relatifs aux baccalauréats et aux études graduées. Par exemple, la croissance des effectifs dans les programmes courts (ex. DESS) a été de 31% et, dans les programmes gradués (maîtrise et doctorat) de 48%.

Au cours des 50 dernières années, le développement de l'université québécoise s'est largement réalisé par l'inscription des adultes du Québec. Ces derniers sont retournés aux études, surtout à temps partiel, le soir et la fin de semaine. On ne peut donc pas penser l'avenir des institutions universitaires du Québec sans chercher : à améliorer l'offre de formation les soirs et les fins de semaine ; et développer des services qui leur sont adaptés.

CHAPITRE II : LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES ADULTES

Pour s'assurer que l'éducation des adultes universitaires continue d'avoir un impact de plus en plus prometteur sur la société québécoise, il faut mieux comprendre la spécificité des besoins des adultes au regard de la formation elle-même. Nous pensons, par exemple, aux types de programmes, aux motivations à s'y inscrire, à la formation continue menant à un diplôme, à la formation continue non créditée mais rendue obligatoire par les ordres professionnels.

La demande éducative des adultes s'adressant aux universités est diverse. La demande la plus évidente et la plus importante actuellement est celle des individus qui entreprennent des formations créditées de premier et second cycle à des fins de transition ou de mobilité professionnelle. Une seconde demande aussi reliée à la vie de travail est le développement professionnel continu (DPC) échelonnées tout au long du parcours de vie. Une partie de ces activités de perfectionnement est même devenue obligatoire dans plusieurs professions. Une troisième fonction de l'université est la réponse aux demandes provenant des entreprises pour avoir accès à l'expertise universitaire sous forme de formation sur mesure ou encore de mentorat-consultation. De telles interventions ne s'arrêtent pas au monde du travail et de l'économie formelle; il y a ici aussi des demandes collectives provenant de milieux généralement non desservis par les universités. Un Fonds des services aux collectivités (FSC) a d'ailleurs été créé à cette fin. Il y a enfin une demande croissante des adultes pour des formations universitaires reliée à des besoins ou aspirations non reliés à leur vie de travail.

Les motivations

Depuis dix ans, les enquêtes réalisées annuellement par la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal (FEP, 2012), indiquent que les apprenants adultes sont motivés par :

- des programmes pertinents, i.e. des programmes qui leur offrent un enrichissement professionnel ou qui permettent une réorientation professionnelle ayant un lien direct avec les besoins des milieux (agricoles, artistiques, en santé, en éducation, en gestion, etc.)
- des programmes adaptés, i.e. des programmes qui permettent de jongler avec les exigences de la vie familiale et professionnelle et ce, par leurs formats, leurs horaires, leurs modalités et leurs orientations
- des programmes accessibles, i.e. à proximité de leurs lieux de travail, de leur domicile.

Les universités reconnaissent des besoins spécifiques aux adultes

Selon l'Université de Montréal (2010), les étudiantes et les étudiants adultes font face à des obstacles particuliers. Nommons ici : les difficultés à se faire reconnaître des acquis ;

l'obligation de suivre des cours préalables ; un horaire de cours mal adapté à la disponibilité d'un adulte devant concilier famille-travail-études ; la rigidité des formules d'enseignement ; le manque d'encadrement ; des contenus de formation non pertinents pour l'emploi. À tous ces obstacles, s'ajoute celui du défi de l'aide financière (FAEUQEP, 2012) pour les étudiants à temps partiel.

Pour répondre à ces besoins, il y a différentes modalités d'institutionnalisation de l'éducation des adultes qui reconnaissent le caractère hétérogène de cette population étudiante. Nommons, par exemple, des offres de formation diversifiées, des moyens d'enseignement adaptés et des structures organisationnelles dédiées à l'éducation des adultes (voir annexe B).

Dans un contexte d'apprentissage tout au long de la vie, les étudiants-adultes font successivement des retours aux études selon l'évolution de leur profession, de leur milieu et des besoins d'adaptation aux nouvelles réalités sociales et économiques. Ces retours réguliers les amènent à fréquenter plusieurs universités où ils complèteront divers certificats. Un des grands défis auxquels ils sont confrontés est la reconnaissance des diplômes obtenus par l'ensemble des universités québécoises, et non pas seulement pas l'institution où ils ont obtenu leurs crédits ou diplômes. La reconnaissance interuniversitaire des diplômes n'est pas automatique. Lorsqu'elle est refusée par les établissements, le rejet est rarement compris par les adultes.

Pour répondre aux besoins particuliers des adultes en formation, il y a également, selon les institutions, l'adaptation de services offerts en soutien à l'enseignement, comme l'admission, l'accueil, l'encadrement, l'intégration, la promotion ou le recrutement. Cependant un autre service essentiel devrait être rapidement mis sur pied. Il s'agit de celui de la reconnaissance des acquis d'expérience. Ce service répondrait à un besoin spécifique des adultes souhaitant parfaire leur formation.

Il faut se préoccuper au plus haut point de faire connaître les programmes universitaires existants auprès d'éventuels étudiants adultes. Il faut que ces derniers soient en mesure de se représenter la possibilité de faire des études universitaires, spécialement pour les étudiants de première génération. Ils doivent aussi pouvoir comprendre les démarches nécessaires à ce retour aux études.

Selon l'UNESCO, «il ne suffit pas de persuader les gouvernements et les responsables politiques que l'apprentissage des adultes joue un rôle vital dans l'amélioration des opportunités de chacun et de la justice sociale, bien que cela soit une première étape primordiale. Il est tout aussi capital de permettre à ceux qui profiteraient le plus des programmes d'apprentissage pour les adultes de croire en eux-mêmes et de réaliser que l'apprentissage des adultes est une clé du développement économique, personnel et social... Pour ce faire, les politiques doivent non seulement tenir compte des besoins stratégiques en matière d'offre de services, mais également de la tâche colossale qui consiste à motiver le public et à changer les attitudes» (2010, p.76-77). Autrement dit, il faut, selon Bélanger et Voyer (2004), une aide à l'expression de la demande.

Les besoins de formation continue non créditée, la formation qualifiante

Les universités ont aussi développé des activités de formation en dehors des cours crédités. Nous référons ici au (aux) :

- perfectionnement professionnel planifié en association avec les ordres professionnels
- séminaires sur des thématiques variées
- activités organisées en collaboration avec des entreprises
- conférences sur des sujets divers.

Ces activités se présentent comme une constellation qu'il est difficile d'évaluer car chaque institution proposent des activités différentes et aucun recensement exhaustif n'est réalisé.

Le développement du secteur crédité ne peut répondre à tous les besoins. La formation non créditée permet d'offrir des séances de formation sur un sujet donné, d'une durée moindre que l'équivalent d'un crédit. Elle s'avère des mises à jour ponctuelles. «La formation non créditée est présente principalement dans le secteur professionnel... Suite à l'adoption de la Loi sur les compétences, la FEP, à l'instar de d'autres universités, a misé sur le développement de la formation continue non créditée car elle y entrevoyait des retombées importantes (Université de Montréal, 2010, p.12). De plus, soulignent les mêmes auteurs, «cette formation non créditée est le plus souvent sur mesure, i.e. elle est proposée à des clientèles finement ciblées. Pour être rentable, cette formation non créditée exige l'embauche de professionnels ayant pour mandat de promouvoir et de développer le volet formation non créditée de la mission institutionnelle» (2010, p.26).

Dans les professions normées (i.e. celles encadrées par des ordres professionnels), la formation non créditée ou formation qualifiante (par opposition à la formation créditée ou formation diplômante) est souvent une formation de niveau universitaire. On y présente les derniers développements scientifiques et techniques de même que les pratiques professionnelles novatrices. Dans plusieurs cas, ces formations qualifiantes sont offertes par des professeurs d'université à l'initiative des ordres professionnels.

Dans cette formation continue non créditée, l'université y est considérée comme un outil de mobilité sociale et professionnelle. Les besoins qu'elle satisfait sont notamment les suivants :

- la formation continue des professions normées (formation rendue obligatoire, notamment par les ordres professionnels)
- la formation continue des salariés (non-créditée – financée par les entreprises) ; la formation locale et complètement décentralisée
- la formation des citoyens sur les plans culturel, social et politique.

La formation non créditée (qualifiante) possède une vie propre. Elle est souvent un moment de redécouverte de l'apport de la formation dans la vie professionnelle et sociale des québécois. Dès lors, il importe aux établissements universitaires d'offrir des services qui canalisent les aspirations des adultes. De plus, la reconnaissance des acquis en formation non créditée ainsi que des services d'orientation adaptés sont des outils favorisant une meilleure intégration et une orientation plus systématique des adultes en formation créditée.

CHAPITRE III : UN SUCCÈS QUÉBÉCOIS : LES ÉTUDES A TEMPS PARTIEL DANS LES CERTIFICATS

Afin de mieux comprendre l'impact de l'éducation des adultes universitaire sur la société québécoise, nous présentons ici ce qui a fait le succès québécois en cette matière, succès qui est salué par plusieurs universités et centres de formations ailleurs au pays et même à l'international. C'est au Québec, dès les années 1970, que les universités ont commencé, au-delà de leurs activités traditionnelles d'extension de l'enseignement et de vulgarisation, à ouvrir les portes de leurs institutions et de l'enseignement universitaire crédité et non crédité aux adultes et à moduler les diplômes. Depuis cette pratique des études à temps partiel s'est généralisée ailleurs au Canada (23% des étudiants sont inscrits à temps partiel), ainsi qu'en Grande Bretagne (36%), en Norvège (29%), en Suède (40%), etc¹.

Une innovation importante des universités québécoises fut la création des certificats universitaires. En 1995, nous le disions au chapitre 1, 55% des adultes étaient inscrits dans ces programmes. Programme équivalent à une année de scolarité à temps plein, ces programmes permettent de poursuivre des études à temps partiel, le soir ou la fin de semaine. Ils ont permis à des milliers de québécois d'accéder aux études universitaires et de se qualifier dans différents domaines comme l'enseignement, la santé, la gestion, le droit. Cette formule offre de nombreuses vertus : le contenu est ciblé, la poursuite à temps partiel est flexible (i.e. elle facilite la conciliation travail-famille-études) et elle permet le raccrochage scolaire.

Il est possible de cumuler les certificats et d'obtenir un baccalauréat dit par cumul. Sa structure correspond à une articulation de trois certificats qui est reconnue comme un baccalauréat universitaire. Il est destiné aux adultes dont la fréquentation et le cheminement scolaire sont discontinus. Il peut également être multidisciplinaire puisqu'il se compose de certificats, de mineures, de microprogrammes ou de concentrations de cours (Université de Montréal, 2010 ; Choquet, 2009).

Ce baccalauréat par cumul est une innovation québécoise contribuant à la définition d'universités ouvertes aux adultes. Cette qualification s'avère un enjeu important pour la clientèle adulte qui s'inscrit à des programmes courts. Notons surtout ceci : le modèle québécois de formation universitaire des adultes a inspiré le monde et demeure un de ses succès les plus retentissants. Il mérite d'être protégé, voire même élargi (Blanchette, 2012) si l'on veut bonifier l'accessibilité et la participation des adultes à l'enseignement supérieur. Mais ces initiatives sont trop souvent considérées comme marginales alors qu'au contraire, dans la société du savoir, ces

¹ (Eurydice, 2011 : http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/128FR.pdf)

2 «Are the policies of governments and tertiary institutions sufficiently aligned to provide the funding and

initiatives doivent se multiplier et devenir une des caractéristiques premières de l'enseignement supérieur au Québec (Université de Montréal, 2010).

À l'université de Montréal, de 2005 à 2010, 5800 baccalauréats par cumul ont été attribués. Parmi ces derniers, 60% sont issus de l'éducation des adultes. L'annexe C donne un portrait plus complet des bacheliers (Choquet, 2009).

La formule des études à temps partiel dans des programmes ciblés est aussi un facteur de démocratisation des études supérieures, le nombre d'adultes qui s'inscrivent dans des diplômes d'études supérieures spécialisées a augmenté au cours des dernières années.

Cette structure de diplomation est entérinée à la fois par l'université et les employeurs (Université de Montréal, 2010). Une enquête menée auprès des diplômés bacheliers de la FEP fait état de la reconnaissance du baccalauréat par cumul par les employeurs.. D'autres études font également référence à la perception positive de l'impact des baccalauréats par cumul sur la carrière. La conclusion de ces études est à l'effet que le baccalauréat par cumul est un modèle de formation et de diplomation à protéger (Choquet, 2009).

La présence des adultes à l'université a contribué à diversifier les formules pédagogiques par des innovations institutionnelles et la création de parcours scolaires plus individualisés. Ainsi, des milliers d'adultes ont pu obtenir une qualification professionnelle et répondre à des aspirations de développement personnel. En ce sens, ce mode d'accueil des universités a permis une démocratisation des études universitaires.